
VIROINVAL

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la séance d'Information-Consultation de Le Mesnil

Salle des Fêtes
le 16 avril 2013

Présents :

- **Mesdames, Messieurs :**

Monique BOUVY
Mady BUCHET
Anne DECROOCK,
Andrée DONNAY
Charlotte DROMELET
Eliane DUSART
Rose EVRARD

Cinthya FOSTY
Valérie HORBETTE
Françoise JOYE
Monique LECLERCQZ
Geneviève TOUMPSIM
Marie-Paule WANIN

Guy DELHAYE
Eric DONNAY
Jeremi DONNAY
Maurice LAROCHE

Maurice PIRE
André POU CET
Bob SPAENHOVEN

- **Pour la Commune de Viroinval :**

M. Bruno BUCHET, Bourgmestre
Mme Fabienne DECOCK, Echevine
M. Jean-Marc DELIZEE, Echevin
Mme Fabienne FANUEL, Agent-Relais ODR
Mme Françoise ROSCHER, Echevine
M. Baudouin SCHELLEN, Echevin

- **Pour l'Auteur de Programme, DR(EA)²M :**

Mme Cécile ESCOUFLAIRE

- **Pour l'organisme d'accompagnement, la FRW :**

M. Thomas CONSTANT, Agent de Développement
M. Xavier PAULY, Agent de Développement

Mot d'introduction de M. le Bourgmestre

La séance débute par une introduction de M. BUCHET. Après avoir remercié les citoyens de Le Mesnil pour leur présence, il présente l'ordre du jour de la soirée et revient brièvement sur la 1^{ère} Opération de Développement Rural (ODR) menée dès le milieu des années '90 par la Commune de Viroinval. M. le Bourgmestre liste quelques projets réalisés entre 1999 et 2009, durée de validité du précédent Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Il cède ensuite la parole aux Agents de Développement (AD) de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW).

Partie « Information »

Xavier PAULY prend alors la parole pour la première partie de la présentation. Cette partie est consacrée à la présentation de l'ODR avec ses différentes étapes et ses intervenants.

Les points abordés sont dans l'ordre :

- l'organisme d'accompagnement de l'ODR, la FRW : organisation, structure, missions... ;
- l'ODR : décret, processus, objectifs... ;
- les étapes menant à la rédaction du PCDR ;
- le PCDR et ses 5 parties ;
- la 1^{ère} ODR de Viroinval et deux exemples de réalisations ;
- la façon de contribuer de la population à l'élaboration du PCDR avec les différentes étapes de participation citoyenne :
 - les réunions d'Information/Consultation (IC) ;
 - les Groupes de Travail (GT) ;
 - la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).
- les étapes menant à la validation du PCDR (approbations successives) ;
- le volet Développement Durable (DD) du PCDR/Agenda21 Local avec projection d'une illustration des 3 piliers du DD¹.

Après cette demi-heure de présentation, les participants sont invités à poser leurs questions relatives à ces nombreuses informations. Les AD de la FRW sont ainsi amenés à préciser le fonctionnement des subsidiations (sources diverses et taux de subsides), de la CLDR (composition et rôles) et des GT (caractère thématique, organisation...).

M. BUCHET profite de ce moment d'échanges pour qu'il soit indiqué aux participants la durée d'élaboration du PCDR ; entre les séances d'IC et l'approbation du PCDR par le Gouvernement Wallon, les AD signalent qu'il faut certainement envisager une période de 2 ans et demi minimum.

Mme FANUEL fait remarquer que les exemples de réalisations de projets cités sont les plus conséquents. Des projets de moindre envergure financière mais tout aussi important pour le

¹ Petit film de présentation du Développement Durable dans l'entreprise de madame Mirabelle : <http://www.youtube.com/watch?v=uDEfo0uKlvo>

bien-être des citoyens voient et verront le jour via le PCDR. Les AD font référence à des groupes sentiers et commission agricole mis en place dans des communes proches de Viroinval.

Partie « Consultation »

Les participants ayant reçu les informations de base relatives à l'ODR, ils sont ensuite mis à contribution par Thomas CONSTANT pour connaître leurs sentiments sur la vie dans leur village et l'évolution de celle-ci.

Après avoir établi quelques règles de courtoisie et de politesse pour que les échanges se déroulent dans un climat serein, Thomas CONSTANT interroge dans un premier temps les habitants de Le Mesnil sur leurs visions de la vie communale. Il leur demande quels mots leur viennent à l'esprit lorsqu'on évoque le terme « vie communale »².

Les réponses des participants sont les suivantes :

- vie en communauté ;
- respect des autres ;
- courtoisie ;
- respect des traditions locales ;
- folklore ;
- sens civique ;
- ressources naturelles (coupes affouagères) ;
- école ;
- qualité de l'environnement ;
- salle des fêtes ;
- infrastructures sportives ;
- sécurité ;
- infrastructures de mobilité.

Un triptyque temporel est ensuite proposé aux participants. Thomas CONSTANT les interroge successivement sur la vie à Le Mesnil hier, aujourd'hui et demain.

Concernant la vie au village hier, il est proposé aux citoyens présents d'énoncer des phrases débutant par « vivre à Le Mesnil hier, ... ». Voici leurs réactions quant à la vie d'hier :

- il y avait plus d'habitants et de fermiers ;
- il y avait du travail à proximité, plus d'emplois locaux ;
- il y avait plus d'entraide ;
- il y avait moins d'inertie au niveau décisionnel/politique (car il y avait un bourgmestre local) ;
- il y avait un cantonnier par village ;
- il y avait un garde-champêtre ;
- le coût de l'eau était inférieur (captage sur place et saine gestion locale) ;
- il y avait des possibilités de déneigement sur place (tas de poussiers/graviers) ;

² Les réponses des citoyens sont simultanément notées et projetées.

- c'était mieux ;
- les WC se trouvaient dans les jardins ;
- la route Oignies/Le Mesnil n'était pas régionale mais communale ; il était plus facile d'organiser le déneigement ;
- les sentiers étaient entretenus et ouverts au public (ils sont fermés à l'heure actuelle, même les chemins vicinaux) ;
- on ne devait pas se défendre face à une éventuelle porcherie (2003) ;
- il y avait des coupes de bois à profusion et gratuites ;
- il y avait un réseau de vergers et de haies (bocage) ;
- il existait un réel entretien des haies (taille) et chardons, ce qui embellissait le village.

Suite à ce retour dans les réalités du passé, il est proposé à la population de se prononcer sur **la vie à Le Mesnil aujourd'hui**. Pour lancer la réflexion, Thomas COSNTANT pose les questions suivantes : quels sont les points positifs et négatifs de la vie à Le Mesnil ? Quels en sont les avantages et désavantages ? Quelle fierté en retirez-vous ?

Les réactions des habitants sont alors listées dans un tableau à deux colonnes (points positifs et points négatifs). Voici le résultat de cette partie de la consultation :

Points positifs	Points négatifs
• calme • cadre de vie • entraide toujours présente • présence d'une école • petit magasin • café • beauté de la région – Nature (toute la proche région) • air pur • propreté (mieux qu'avant) • liberté de jeux pour les enfants (pas de dangerosité) • trois comités : des fêtes, des parents et vanneries • cellule locale d'intervention des services de secours (vu éloignement) mais essoufflement de ce service • collaboration transfrontalière (ambulance)	• pas de travail • manque de transport en commun • déplacements compliqués en hiver • manque de proximité de la Police (non-connaissance des Villageois) • propreté (à améliorer) • déchets clandestins (le long des routes)/incivilités • plus d'abris de bus • sécurité aux abords et entrées du village (exemples : plaine de jeux, rue Bourboux...) • déjections canines (dans les jardins privés) • vétusté de la salle des Fêtes • disparition de la dynamique de fleurissement du village • isolement vis-à-vis des services de secours • réseau GSM très limité • épuration limitée • plantes invasives

Une participante souligne que malgré les nombreux points négatifs listés, il y a de plus en plus d'habitants à Le Mesnil. Les points positifs doivent donc être plus importants que les points négatifs.

Cette remarque faite, il est proposé aux citoyens de se pencher sur **la vie à Le Mesnil demain**. Thomas CONSTANT demande quelle(s) est(sont) l'(les) évolution(s) souhaitée(s) pour le village et la commune ? Et le futur à éviter à tout prix ?

Les craintes et souhaits alors émis par les villageois sont repris dans le tableau ci-dessous :

Souhaits	Craintes
• jumelage/échanges entre villages (comités de quartier) • ralentisseurs/sécurisation routière • signalisation de tous les villages (panneaux routiers) • création d'emplois • meilleure couverture GSM • service d'incendie local • garder l'école • garder le café • développement des circuits courts (agriculture, artisanat, commerces locaux) • décentralisation/moins pour Nîmes • remise en état de la salle des Fêtes • respect de la vie villageoise • respect des dispositions existantes (règlementations) • abri bus en bâti local • mise en valeur des patrimoines du village (les pompes par exemple) • plus de services de proximité (bus, déneigement) • additionnels en baisse • aménagement sud de l'église (arbres fruitiers, plantations traditionnelles, végétations mellifères via la cellule verger du PCDN)	• oubli de Le Mesnil de la part de la commune • dangerosité d'une maison à l'abandon (risques d'écroulement et au niveau de l'électricité) • disparition des commerces • mise en place d'une porcherie • ne pas améliorer les points négatifs du présent • mise en place uniquement de projets-mammouths • disparition de l'école • perte des traditions (besoin d'écoute des anciens)

La consultation se poursuit alors par un « travail personnel ». Un document papier permettant une expression écrite (parfois plus aisée pour certains) est proposé aux participants. 13 d'entre eux remplissent ce document comprenant deux sections.

La première leur propose de lister les **cinq thèmes** qui leur semblent **les plus importants** de la **vie communale**. Ci-après sont listés ces thèmes en supprimant les doublons ; le côté quantitatif/récurrance des thèmes sera considéré lors des réflexions menant à la définition des thèmes des GT.

Les thèmes repris par les citoyens sont :

- agriculture ;
- cadre de vie ;
- café ;
- civisme ;
- convivialité ;
- culture (Action Sud) ;
- dynamisme ;
- école ;
- épicerie ;
- emploi/travail ;
- entraide ;
- environnement ;
- infrastructures adaptées et en bon état (école, salle des fêtes, routes) ;
- mobilité (bus) ;
- nature (protection/diversification) ;
- pas de projets de porcherie ;
- préservation du patrimoine (petit patrimoine, arbres remarquables) ;
- propreté ;
- sécurité ;
- sécurité routière ;
- services incendie et médicaux qui puissent intervenir rapidement ;
- spécificités-particularités du village (quiétude) ;
- traditions ;
- vie communautaire (fêtes, entraides, jeunes).

Une seconde partie du document est consacrée à la vision du **village idéal** pour les habitants de Le Mesnil. Il est proposé aux participants de s'exprimer en complétant la phrase suivante : « Dans mon village idéal,... ».

Voici les différentes façons de terminer cette phrase pour les participants :

- il n'y aurait plus de maisons taudis (rénovation partenariat Commune-AIS) ;
- il y aurait des ralentisseurs sur la route Oignies-Mazée ;
- il y aurait de l'entraide (beaucoup), de la courtoisie et du respect ;
- il y aurait des systèmes au niveau de la sécurité routière mis en place aux abords des entrées et tout près des lieux de jeux, rassemblement ;
- il y aurait des sentiers didactiques et/ou parcelles de terrains didactiques ;
- il y aurait des activités organisées pour transmettre les coutumes, créations locales, nature, traditions manuelles ;
- il n'y aurait pas de projets industriels (porcherie, poulailler,...) ;
- il y aurait des rénovations du bâti et des séances d'information-initiation aux vieux patrimoines (plantes comestibles, lavoirs, rénovation/création de fours,...) ;
- on ouvrirait de nouveau les sentiers vicinaux ;
- on ferait simple, en réveillant les consciences ;
- il y aurait des commerces de proximité et des facilités pour la mobilité ;
- on dépolitiserait la vie de tous les jours ;
- on communiquerait pour mieux participer ;
- il y aurait toujours une école, un petit café et une église ;
- il y aurait une salle des fêtes bien entretenue ;
- il n'y aurait plus de rues dégradées mais entretenues ;
- il y aurait une école, une épicerie, un café ;
- il y aurait une salle des fêtes ;
- il y aurait des moyens de transport pour se rendre aux hôpitaux et à Couvin ;
- les pompiers seraient plus rapidement présents ;
- il y aurait une église ;

- il y aurait une école, un café, une église ;
- il y aurait une salle des fêtes correcte ;
- le déneigement serait meilleur ;
- il y aurait plus de mobilité ;
- il y aurait plus de respect du village ;
- il y aurait un entretien des chemins forestiers ;
- on retrouverait un ensemble protégé, sans grande implantation polluante (porcherie par exemple) ;
- le cadre de vie serait calme, dans le respect des droits de chacun (propreté, respect) ;
- on sauverait/préserverait et entretiendrait l'entrée des ardoisières à Oignies (leur disparition serait une grande perte) ;
- il y aurait une agriculture paysanne avec encouragement des cycles courts (producteurs - consommateurs) ;
- la base de l'économie résiderait dans les métiers de productions (agriculture, sylviculture, artisanat) ;
- on serait entré dans le mouvement ville/commune en transition ;
- il n'y aurait pas de projet de porcherie ;
- il y aurait un paysage de bocage avec replantations de haies ;
- les scouts passeraient au moins 1 jour à des activités de gestion de l'environnement (arrachage des plantes invasives, nettoyage des berges et des bords de routes) ;
- on remettrait en avant le four Banal (autoconstruit par les villageois) ;
- il y aurait des infrastructures collectives pour les 1ères transformations par les petits producteurs (cfr. Normes AFSCA) ;
- on conserverait le peu d'habitants pour rester dans une vie familiale ;
- on épurerait les eaux usées ;
- il y aurait des emplois à proximité ;
- l'environnement serait correct ;
- il y aurait plus de sécurité au niveau des services de secours (ambulance, pompiers) ;
- il y aurait des enfants qui jouent dans les rues ;
- il y aurait des gens qui se parlent, qui se rencontrent ;
- le calme et l'environnement seraient préservés ;
- il y aurait le calme de la nature ;
- tout le monde s'entendrait et prendrait soin des autres personnes, de l'environnement, du patrimoine.

Cette dernière mise à contribution des participants clôture la partie « Consultation » de la soirée.

Clôture de la séance

Les AD terminent leur intervention en revenant sur les prochaines étapes de l'ODR :

- séance d'IC dans les autres villages ;
- phase des GT ;
- constitution de la CLDR ;
- réunions de la CLDR ;
- approbation du PCDR par la CLDR ;

- approbation du PCDR par le Conseil Communal ;
- approbation du PCDR par le Gouvernement Wallon ;
- réalisation des projets.

Les AD rappellent également aux participants de bien vouloir remplir la liste des présences (avec notamment les adresses e-mail pour les contacts futurs).

Enfin, un document d'évaluation de la séance est remis aux participants. Grâce à ce document, il est demandé aux personnes présentes de bien vouloir donner leur avis sur l'organisation de la séance. 21 formulaires ont été remplis et remis aux AD (voir annexe).

Remerciements de M. le Bourgmestre

M. BUCHET clôture la séance en remerciant les villageois pour leur participation à la séance et leur riche collaboration aux débats proposés par les AD.

Pour le Bureau Régional ESEM,



Thomas CONSTANT – Xavier PAULY
Agents de Développement

Annexe : Evaluation de la séance par les citoyens

Ci-dessous, les résultats de l'évaluation réalisée par 21 participants à la séance d'IC de Le Mesnil.

A la question 1 (Avez-vous le sentiment que vous avez pu exprimer vos idées suffisamment et qu'elles ont été écoutées ?) :

L'ensemble des répondants a un avis positif à ce sujet et 3 personnes en donnent les raisons suivantes :

- intéressant de pouvoir s'exprimer car habituellement Le Mesnil représente un trop petit nombre d'électeurs pour être écouté et entendu par le politique ;
- échanges positifs avec les organisateurs, mais également avec les villageois ;
- on laisse parler chaque personne qui veut intervenir.

A la question 2 (Avez-vous trouvé intéressant d'écouter les avis des autres participants à la réunion ?) :

L'ensemble des personnes a trouvé intéressant d'écouter l'avis des autres participants. En effet, selon eux :

- c'est le but de la participation/concertation villageoise ;
- il n'y a pas d'autres réunions où on peut échanger comme cela ;
- cela permet le recoupement des idées ;
- cela permet aussi de connaître ceux qui vivent dans le village ;
- on peut prendre connaissance de différentes idées.

A la question 3 (Avez-vous des suggestions à proposer pour un meilleur fonctionnement de ces réunions ? Si oui, lesquelles ?) :

5 personnes s'expriment pour améliorer la tenue des séances d'IC (et les réunions ouvertes à la population plus généralement) :

- un résumé plus concis de la structure pourrait être intéressant ;
- trop peu de temps a été consacré au village de demain et aux souhaits pour le futur (trop de temps passé à la partie « village d'hier ») ;
- il faudrait peut-être encore plus de temps pour la seconde partie ;
- un participant n'a rien reçu dans sa boîte aux lettres (il faudrait mieux annoncer les réunions et en temps voulu) ;
- il faudrait plus de publicité pour annoncer les séances.

Grâce à la question 4, on obtient des informations sur la façon dont les gens ont appris la tenue de la soirée :

Les résultats sont présentés sous forme graphique ci-joint. Remarquez que certaines personnes ont pris connaissance de l'organisation de la soirée via plusieurs canaux.

